

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 130 (2004)
Heft: 11: BD et architecture

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le concours « Nouveaux Talents »

Lancée - comme le concours destiné aux enfants - sous le titre « Architecture: la ville demain », la compétition « Nouveaux Talents » était ouverte aux personnes de plus de quinze ans n'ayant jamais publié d'album. En provenance de nombreux pays (Suisse, Italie, France, Grèce, Allemagne, Belgique, Côte d'Ivoire, Congo, Lichtenstein, Pologne, Grande Bretagne, etc.), les planches reçues ont montré de très grandes qualités, tant au niveau des graphismes que sur le plan des trames narratives.

Près de trois cents jeunes artistes se sont approprié la thématique de l'année avec une pluralité d'œuvres suscitant la réflexion sur la ville, que certaines vont jusqu'à faire complètement disparaître. Ainsi, la problématique du lien avec l'environnement naturel est très présente, qu'elle s'illustre par une tendance au mimétisme ou débouche sur la recréation génétique d'éléments naturels, base d'un nouveau type de construction.

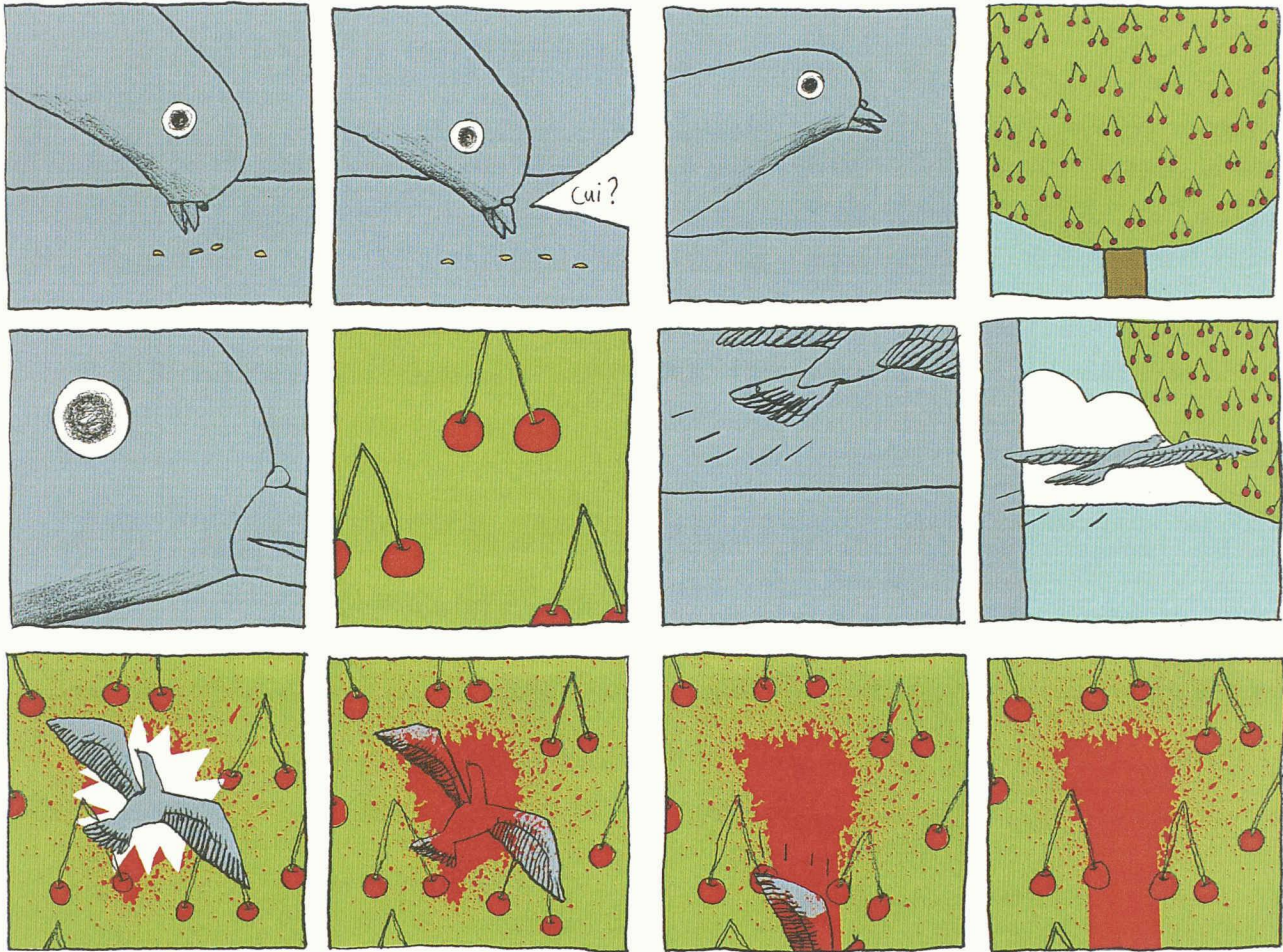
La vie au sein de ces villes de demain aborde aussi la cohabitation entre des individus engagés dans des histoires parallèles sans nouer de contacts sociaux. Une uniformisation générale est notamment envisagée qui, accompagnée de la perte des points de repère et des facteurs d'identité, est dénuée de toute humanité.

Le jury a toutefois relevé un clin d'œil vers une inventivité rêvée, dans un habitat urbain non homogène reflétant la personnalité de l'utilisateur.

Composé de M. Tom Tirabosco, Auteur et Grand Prix de la ville de Sierre 2003, Mme Céline Bagot, graphiste et responsable « Jeunes Talents » du Festival BD d'Angoulême, M. Beat Jordi, architecte et membre de la direction de la SIA, M. Christian Humbert-Droz, éditeur et M. Pierre-Alain Hug, directeur du FIBD, le jury a décerné les prix suivants :

- | | |
|----------------------------|-----------------------------------|
| 1^{er} prix | Ludovic Lambour, Strasbourg (F) |
| 2^e prix | Olivier Desvaux, Bourg-Achard (F) |
| 3^e prix | Boris Chiaradia, Montreux (CH) |
| 4^e prix | Stéphane Rieder, Rolle (CH) |
| 5^e prix | Anne Laval, Strasbourg (F) |





Lambow 04

Le concours « Enfants »

Le concours « Enfants » organisé par le Festival International de la Bande Dessinée de Sierre partage pour la première fois sa thématique avec celui réservé aux « Nouveaux Talents ».

L'attrait suscité par le thème « Architecture: la ville demain », ainsi que la traduction des règlements de participation en français, allemand et italien pour une diffusion nationale, sont à l'origine d'un succès sans précédent.

Ce sont plus de 1300 enfants qui ont en effet livré leur vision de la ville qu'ils habiteront peut-être un jour. Parmi les cinq catégories d'âge définies, les 11-12 ans se sont montrés les plus inspirés en rendant plus de 400 dessins sur le thème proposé.

De la fraîcheur des œuvres créées par les petits à l'imagination des plus grands, ces travaux furent pour la plupart exécutés en classe. Les jurés ont pu apprécier l'investissement de certains enseignants, notamment des Grisons et de Sierre, qui ont profité de la thématique pour mettre sur pied de réels projets pédagogiques, incorporant des techniques originales, mêlant dessin et collage par exemple.

Malgré les difficultés à trancher au sein d'une participation si large, le jury composé de Mmes Anne-Catherine Javet et Jacqueline Pittet, architectes, M. François Maret, enseignant et auteur, M. Pierre Payn, enseignant et Mme Marie-Thé Veuthey du FIBD, a attribué les prix suivants :

Catégorie I (1998 et après)

- 1^{er} prix** Benjamin Hornisberg, Lausanne (VD)
- 2^e prix** Neves Ruto Brito, Lausanne (VD)
- 3^e prix** Rachel Vuignier, Grimisuat (VS)

Catégorie II (1997-1996)

- 1^{er} prix** Maxime Théler, Muraz-Sierre (VS)
- 2^e prix** Dylan Rubeli, Cernier (NE)
- 3^e prix** Sébastien Matos, Sierre (VS)

Catégorie III (1995-1994)

- 1^{er} prix** Antoine Mesey, Cernier (NE)
- 2^e prix** Loïc Tercier, Miège (VS)
- 3^e prix** Marc Heeb, Sax (SG)

Catégorie IV (1993-1992)

- 1^{er} prix** Sophie Müller, Zug (ZG)
- 2^e prix** Gaëlle May, Martigny (VS)
- 3^e prix** Sofia Matos, Sierre (VS)

Catégorie V (1991-1990)

- 1^{er} prix** Julien Dinkel, Genève (GE)
- 2^e prix** Kevin Schärli, Pontresina (GR)
- 3^e prix** Andreas Weiss, Zug (ZG)

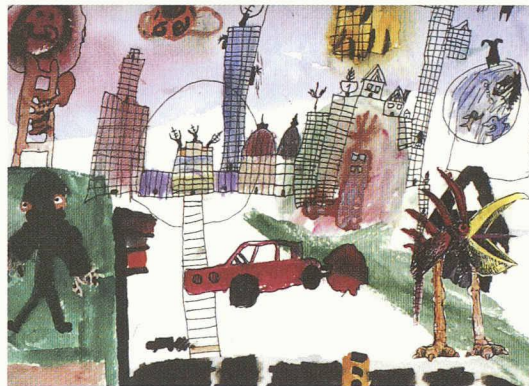
Catégorie I





1

Catégorie II



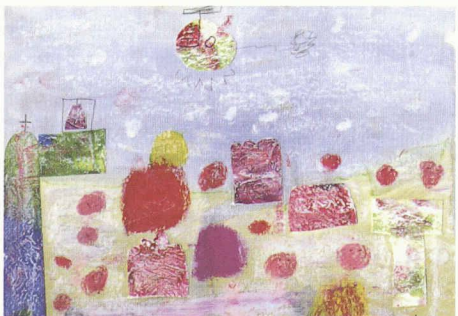
2



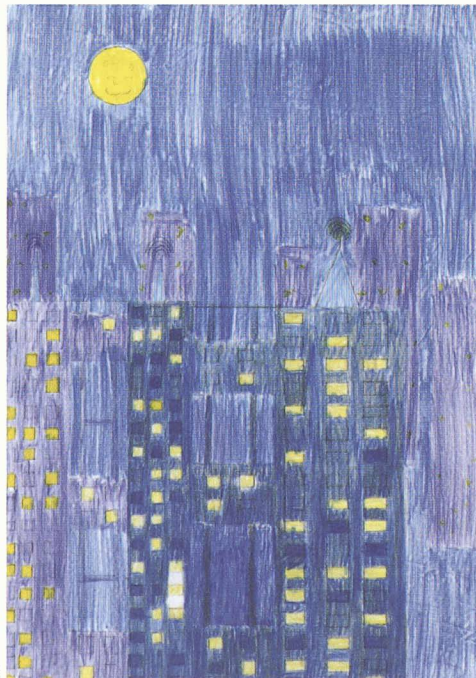
Catégorie III



1

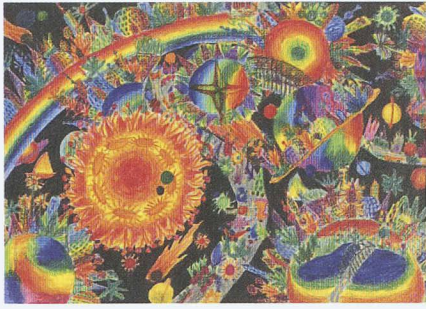


2

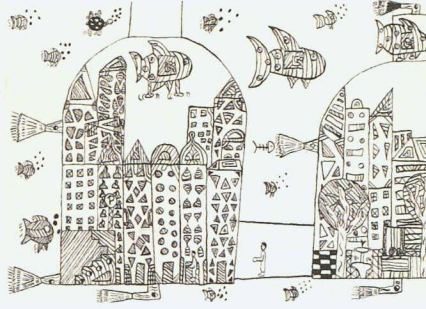


3

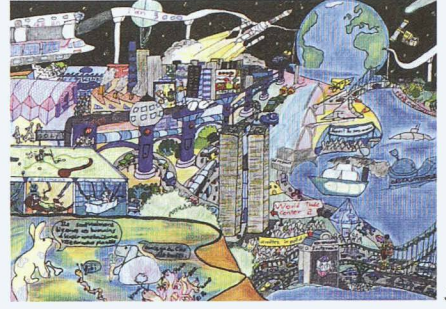
Catégorie IV



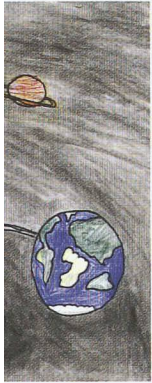
1



2

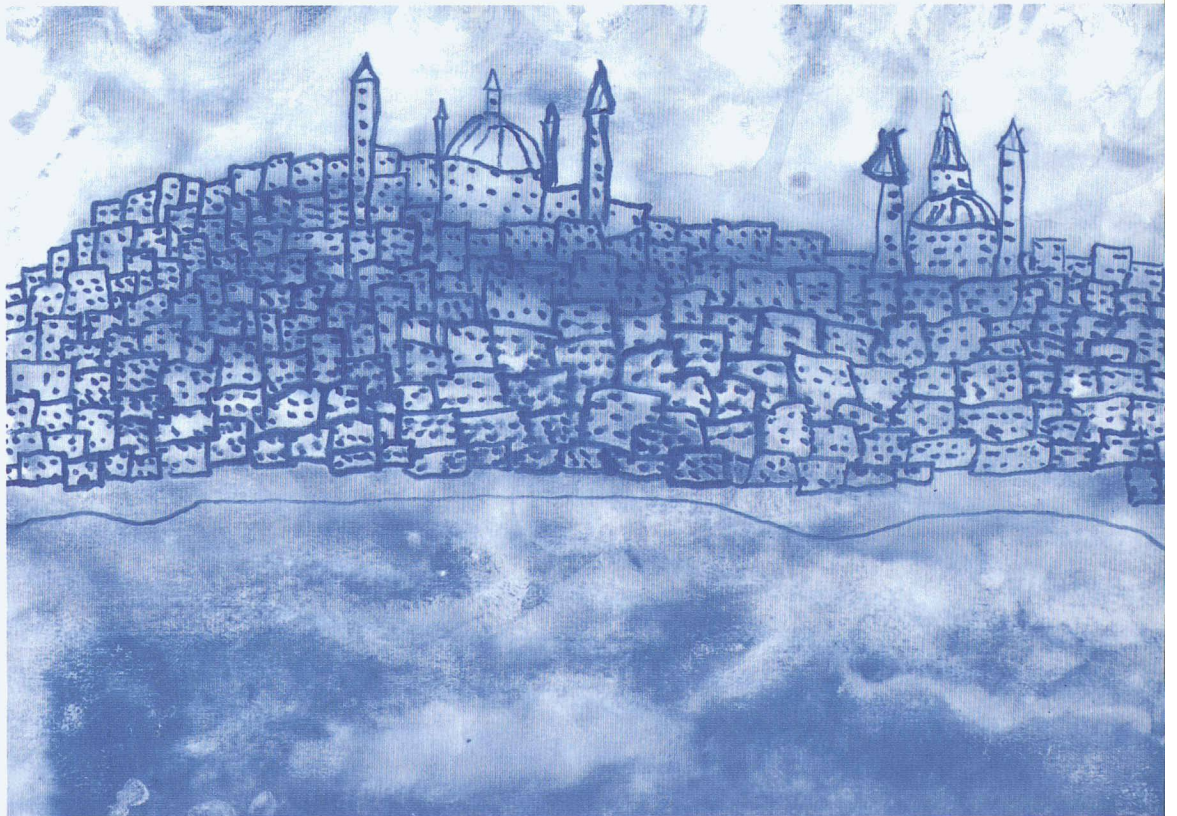


3

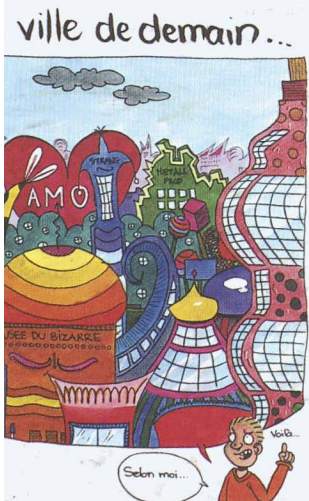


3

Catégorie V



3



3



2